

# Résumé de la visio destinée aux professeurs de mathématiques de l'académie d'Orléans-tours :

Mercredi 27 mars de 14h à 16h, les professeurs de mathématiques de l'académie Orléans-Tours ont été invités à une visio de la part des inspecteurs de mathématiques. Le thème de ce rendez-vous était le choc des savoirs et notamment les groupes en 6e et 5e. Tout d'abord un point sur la différence entre groupes de niveau et groupes de besoin a été fait. Plusieurs fois, des professeurs ont exprimé ne pas comprendre ce qu'il se cachait derrière la notion de "besoin" mais aucune réponse satisfaisante n'a été apportée.

On nous demande de constituer un ou des groupes de niveaux avec des élèves en difficulté avec un effectif réduit (une quinzaine d'élèves) puis des groupes de besoins.

Leur définition : La constitution d'un groupe de besoins s'effectue ponctuellement en fonction des difficultés momentanées rencontrées ou des nécessités d'approfondissement (pour les très bons élèves). Il s'agit donc de groupes homogènes mais changeants, n'engageant pas la totalité du "groupe classe".

Les enjeux spécifiques de la prochaine rentrée

Objectifs : faire progresser chaque élève, quel que soit son niveau initial, et renforcer sa confiance en sa capacité d'apprendre et de réussir au collège.

Trois attendus :

- amélioration des résultats
- pédagogie adaptée aux niveaux et aux besoins
- refus du tri social

Changement de paradigme : une équipe d'enseignants prend désormais en charge un niveau de classe (ex : 6e).

Points de vigilance : organisation facilitant le passage d'un groupe à un autre, mixité (ethnique, socio-professionnelle, genrée), développement de l'autonomie des plus faibles, exigence pour tous, respect des programmes pour tous et notamment pour l'évaluation, renforcement des Compétences Psycho-Sociales, communication aux élèves et aux familles.

Les inspecteurs ont, à de nombreuses reprises, affirmés que ces groupes étaient flexibles et qu'il y avait obligation à réexaminer la composition des groupes au cours de l'année.

Modalités d'organisation :

- Réfléchir aux semaines en classe entière (jusqu'à 10 au maximum) : pour quels objectifs ?
- Pas nécessairement même groupe en mathématiques et en français et surtout pas les mêmes élèves faibles en mathématiques et en français.
- Programmes et attendus identiques en fin d'année pour tous.
- Modularité des groupes.
- Principe des vases communicants entre groupes mais cela dépend de la taille des groupes.
- Travail collectif en équipe nécessaire. Temps collaboratif nécessaire pour concertation mais selon les IPR il n'y aura pas de temps prévu à cet effet, à voir avec son chef d'établissement.

- Objectifs d'apprentissage communs par période et éléments de travail communs : cela donnera de la cohérence et des repères aux élèves.

Contenus pédagogiques :

- Programmes et attendus identiques mais stratégies pédagogiques différentes en fonction des groupes.
- Attention à développer l'autonomie des élèves : ne pas faire de « pré mâcher ou téléguidé » même pour les élèves en difficulté.
- Aucune assignation d'un élève à un groupe.
- Equipes pédagogiques constituent groupes en fonction des besoins des élèves.
- Impossible d'organiser sous la forme : 1h00 classe entière et 2,5h en groupes.
- La répartition en groupes doit permettre d'éviter l'ennui des élèves, de prévenir le décrochage scolaire, de susciter l'intérêt, la motivation et de renforcer les savoirs fondamentaux.

Évaluations :

- Les évaluations sont au service des apprentissages, des progrès et de l'estime de soi
- Maintenir les exigences : ne surtout pas « pré mâcher ».
- Ne pas reproduire effet de la constante macabre
- Repenser la manière d'évaluer : des productions seront proposées à l'issue du groupe de travail qui va travailler sur ce sujet
- Objectifs d'évaluation communes mais avec des dispositifs différenciés
- Pour chaque objectif : définir les attendus a minima
- Compiler les résultats des évaluations formatives, sommatives et les observations et ne pas se satisfaire des évaluations communes pour constituer les groupes.

Foire Aux Questions : en attente de validation du nouveau recteur, sera partagée ensuite.

De nouveaux programmes sont prévus pour le collège : 6e pour la rentrée 2025 et cycle 4 ensuite. On nous demande donc de mettre en place une réforme alors que les programmes changeront l'année suivante.

Des réunions de bassin auront lieu d'ici fin mai pour accompagner les profs ainsi que 3 webinaires le mercredi après-midi.

S'en est suivi un temps d'échanges. Les personnels ont exprimé leur mécontentement, leurs inquiétudes voire leur envie de démissionner. Des collègues se sont même exprimés en pleurs. Les inspecteurs ont tenté de défendre la réforme même si quelques phrases laissaient entendre qu'ils n'étaient pas totalement d'accord avec celle-ci ("peut-être que nous n'aurions pas fait ainsi"). Aux différentes inquiétudes, il nous a été demandé de ne pas nous inquiéter et que des réponses nous seront apportées plus tard (Quand ? Comment préparer la rentrée dans ces conditions ?). Pour la question des PP : "Vous pouvez favoriser la connaissance de l'ensemble de la classe de la classe en exploitant les 10 semaines en classe entière." J'ai exprimé le fait que cela allait renforcer le mal-être chez les personnels et les risques psychosociaux. Voici la réponse à laquelle j'ai eu droit : "nous allons vous accompagner, et le fait de travailler en équipe cela renforce, d'après la recherche, le sentiment d'efficacité personnelle et le bien-être ...".

Questions / Réponses :

- Problèmes des sorties scolaires ou voyages puisque tous les élèves doivent avancer au même rythme : les sorties ne pourront plus concerner uniquement quelques élèves mais tout un niveau.

- DGH et pas assez d'heures ou alors au détriment des sciences : choix assumés du MEN
- Inquiétude des collègues ... IA-IPR parle de sinistrose : il va falloir appliquer la réforme.
- Groupes de besoins en fonctions de nos choix : par exemple (période 2 : coopérer, période 3 : travailler en autonomie ...) ou (période 1 : automatismes, période 2 : résolution de problèmes). Les groupes ne peuvent reposer sur un chapitre donc il faut avoir quelque chose de beaucoup plus transversal.
- Un même enseignant n'est pas toujours obligé d'avoir le même groupe (par exemple le groupe des « faibles » en 5°).
- Problème des salles dans certains établissements : IA-IPR en sont conscients mais cela relève de l'organisation des chefs.